



SZ/SS

IVRY
s/ SEINE

Arrêtés municipaux

EXTRAIT DU REGISTRE CIRCULATION ET STATIONNEMENT

**RUE ANTOINE THOMAS (V.C.)
VIDE GRENIER SENTIER DES VIGNES**
Mesures provisoires

Le Maire d'Ivry-Sur-Seine,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213.1, L 2213.2, L 2213.3, L 2213.4, L 2213.5,

VU le Code de la Route et notamment ses articles R 417-10, R 417-12 et L 325-1, L 325-2, L 325-3,

CONSIDERANT que l'association Sentier des Vignes – 29 rue Antoine Thomas – 94200 Ivry-sur-Seine, organise un vide grenier le dimanche 30 juin 2024 dans la rue Antoine Thomas,

CONSIDERANT que les difficultés rencontrées par les usagers pour circuler dans cette voie nécessitent la mise en place de dispositions provisoires touchant la circulation et le stationnement afin de préserver la sécurité et la tranquillité publiques,

ARRETE

ARTICLE 1 :

DECIDE d'appliquer les mesures suivantes rue Antoine Thomas le **30 juin 2024** de **7 heures** à **21 heures** :

- **Interdiction de circuler et de stationner** à tous les véhicules.

ARTICLE 2 :

PRÉCISE que ces dispositions seront matérialisées réglementairement par les soins et sous l'entière responsabilité de l'association Sentier des Vignes. Deux véhicules de l'organisation seront stationnés sur la chaussée aux extrémités de la brocante du côté de la rue Louis Bertrand et de la rue Mirabeau.

ARTICLE 3 :

INDIQUE que les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront déférées aux tribunaux compétents.

IVRY
s/ SEINE

Mairie Esplanade Georges Marrane
94205 Ivry-sur-Seine Cedex Département du Val-de-Marne
T (33) 01 49 60 25 08 F (33) 01 49 60 25 88

ARTICLE 4 :

AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication à :

- Monsieur le Commissaire d'Ivry-sur-Seine,
- Monsieur l'Officier commandant de la Brigade des Sapeurs-Pompiers d'Ivry s/Seine,
- LA POSTE - d'Ivry-sur-Seine,
- Monsieur le Directeur du SAMU,
- VEOLIA Propreté,
- SEPUR,
- RATP,
- Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre,
- Direction de la démocratie et de l'action citoyenne de la Ville d'Ivry-sur-Seine – Vie des quartiers,
- Service des Relations Publiques et Internationales - Direction de la Communication - de la Ville d'Ivry-sur-Seine,
- L'association Sentier des Vignes – 29 rue Antoine Thomas – 94200 Ivry-sur-Seine.

FAIT EN MAIRIE, LE 18 JUIN 2024

Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine
et par délégation
Clément Pecqueux
Adjoint au Maire



Pour extrait certifié conforme
au registre des arrêtés municipaux
LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE
Pour le Maire, la Responsable du service
Déplacements Stationnement
Direction Espaces Publics



Nathalie Leberthon

PUBLIE SUR Ivry94.fr

LE 19 JUIN 2024